

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2021

ATTÉNUER LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR GÉNÉRÉES
PAR PARCOURSUP - (N° 4588)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC9

présenté par
Mme Lebon, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« enseignements supérieurs »,

les mots :

« enseignement supérieur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.